

que plus de députés de l'autre côté imitent l'honorable représentant, qui a avoué au député du Yukon (M. Nielsen) que peut-être pas grand-chose ne les séparait. Après avoir entendu les plaidoyers émouvants du député du Yukon et de celui de Churchill (M. Simpson), je me sens obligé, si l'occasion m'en est offerte, de joindre à la leur l'expression de mon inquiétude.

J'ai souvent dit que le rôle de l'opposition pouvait être très difficile à tenir et que parfois on le méconnaissait. A mon avis, l'opposition exerce trois fonctions primordiales. La première consiste à forcer le gouvernement à se bien conduire, mais passons. La seconde est de se faire le gardien des droits du peuple.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Je constate que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) quitte la Chambre. Il est peut-être offusqué de mes observations. De fait, monsieur l'Orateur, nous sommes les chiens de garde des droits des citoyens. Après avoir entendu le député du Yukon et celui de Churchill exposer énergiquement les objections formulées par divers organismes, des associations et des compagnies minières et, ce qui est encore plus important, nos indigènes, je crois que l'expression «chien de garde» signifie vraiment quelque chose. Il nous faut la démocratie active, et c'est la seule façon de l'établir. Si le gouvernement n'écoute pas ceux qui sont directement touchés, il incombe alors aux députés de l'opposition d'exposer leurs objections.

La troisième fonction qui, je crois, a une certaine importance en ce qui a trait au rôle de l'opposition, est qu'elle doit critiquer positivement les mesures ministérielles. Nous n'avons sûrement pas à nous plaindre de ce rôle, car il est important. Je pense que dans sa bonté, le gouvernement avouera que nous pouvons comprendre les bills et proposer les amendements pour en faire de bonnes lois, non pas pour l'amour des députés de ce côté-ci ou du Parlement du Canada, mais plutôt pour l'amour de la population canadienne.

● (3.50 p.m.)

L'examen du bill C-187, concernant les minéraux du territoire du Yukon, m'indique que l'industrie minière a sûrement une importance certaine au pays. Le député de Vancouver-Quadra a dit que nous devrions débattre suffisamment ce bill, tout comme la mesure législative qui suivra le Livre blanc sur la réforme fiscale. J'espère que, compte tenu du Livre blanc sur la réforme fiscale et de l'industrie minière, le gouvernement prouvera qu'il comprend, dans une certaine mesure, la nécessité d'avoir une industrie viable. C'est de cela que mes amis de ce côté-ci de la Chambre nous ont entretenus. Nous nous devons de faire un travail consciencieux à cet égard.

Le député du Yukon et celui de Churchill ont signalé au moins quatre objections au bill dont nous ne démordrons pas, car nous devons amener le gouvernement à repenser cette mesure législative très importante.

Je voudrais toutefois dire au ministre qui vient de rentrer à la Chambre, que ce qui importe par-dessus tout, [M. Alexander.]

c'est que le député de Churchill s'est dit extrêmement inquiet—j'essaie d'être aussi impartial que possible—de manque de compréhension du gouvernement envers les droits de nos indigènes. Je dois aussi avouer au ministre de la Justice (M. Turner) que pour des raisons évidentes et à cause de mes origines, je ressens une certaine sympathie pour nos autochtones, car je comprends les problèmes avec lesquels ils se débattent.

Je ne dis pas que le gouvernement se désintéresse consciemment de leur sort et de leurs revendications, mais rien ne bouge. Quand des députés de l'opposition ont signalé en termes non équivoques au gouvernement qu'il faisait fi des droits des autochtones, qu'il n'a pas manifesté une compréhension constante de leurs problèmes, il est temps que des voix plus nombreuses de l'opposition se fassent entendre au sujet des droits des indigènes.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Je reconnais certes n'être pas un expert, mais enfin il est grand temps de nous rendre compte que le gouvernement ne peut persister à présenter des projets de loi qui méconnaissent les droits de ces gens qui sont justifiés à nous demander de comprendre, examiner de près et proposer les solutions nécessaires. Le député était fort préoccupé au sujet des redevances dont aucune part ne semble revenir aux autochtones. C'est là une de nos objections majeures. D'autre part, on semble se désintéresser de ce qu'attend et est en droit de recevoir l'industrie directement intéressée.

Un autre point qui me préoccupe vraiment en tant qu'avocat a été mentionné par le député du Yukon, qui est aussi un excellent avocat, et je suis sûr que le ministre de la Justice en conviendra. Le député a signalé qu'il semble y avoir absence de recours judiciaire contre la bureaucratie. C'est vraiment le cas. J'ai pleine confiance dans les aptitudes du député qui nous a signalé la chose. Le ministre devrait examiner la question, car sans la possibilité du recours judiciaire requis en société démocratique, on ne saurait parler pour la peine de démocratie directe.

L'autre question qui préoccupe le député, et moi aussi qui suis de l'arrière-ban et tente d'apprendre mon métier, c'est que chaque fois qu'un bill est à l'étude, j'y trouve une foule de pouvoirs de réglementation. C'est le gouvernement par la réglementation. Si je comprends bien, la flexibilité l'exige. C'est du paternalisme. On me dit que l'efficacité l'exige. Pourtant, j'ai entendu le député dire que ces industries ont été capables au cours des 50 dernières années, de se passer de ce genre d'intervention intempestive et inutile. Il y a trop de réglementation. A mon avis, le gouvernement tente de contrôler l'industrie et de l'entraver pour qu'elle ne soit plus viable.

L'application de la loi est un autre sujet d'inquiétude pour nous, de ce côté-ci de la Chambre. Je m'aperçois, en lisant l'article 3 du bill qu'on nommera bien des gens qui ne sont pas directement intéressés à cette question et qui, en toute déférence, pourraient bien ne pas avoir toute la